



VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal  
du 8 décembre 2025 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

MAIRIE  
de



POTIGNY 14420

02.31.90.84.67  
accueil@potigny.fr

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

POTIGNY, le 3 décembre 2025

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Lundi 8 décembre 2025  
à 18 heures,  
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Présentation projet Kaufman & Broad (construction de 42 logements)
- 2°/ Information au titre de la délégation de signature
- 3°/ Actualisation des tarifs communaux au 01/01/2026
- 4°/ Prix des repas de la cantine scolaire au 01/01/2026
- 5°/ Délibération modificative budgétaire
- 6°/ Loyer du bar « Les 3 Marches » (changement de gérant)
- 7°/ Ouverture des quarts d'investissement
- 8°/ Renouvellement convention UCIA/CCI
- 9°/ Ouvertures dominicales des commerces 2026
- 10°/ Vente terrain kinésithérapeutes
- 11°/ Abrogation délibération n° 2015/006 du 26 février 2015
- 12°/ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin Minier
- 13°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



# **COMMUNE DE POTIGNY**

## **Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 8 décembre 2025**

**Présents :** M. Kepa, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Blais, M<sup>me</sup> Lemarchand, M<sup>me</sup> Knedlik, M<sup>me</sup> Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M<sup>me</sup> Fichet-de-Clairfontaine, M<sup>me</sup> Prosper, M. Faucher, M. Marie. **Pouvoirs :** M. Bérel à M. Kepa, M<sup>me</sup> Dunbar à M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon à M<sup>me</sup> Maunoury.

- Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2025.
- Présentation du projet de réalisation d'un programme immobilier locatif de 42 logements sur la parcelle communale ZC n° 04, Sente aux Anes, par la Société Kaufman & Broad. Décision définitive du Conseil Municipal à intervenir ultérieurement.
- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation :
  - Signature du contrat de recrutement proposé par la Société JOBERGROUP pour la recherche de personnel médical.
- Présentation des propositions de la Commission des Finances pour la réactualisation des tarifs communaux. Approbation de ces derniers avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- Décision modificative budgétaire n° 2 relative à des ajustements de fin d'exercice, en sections de fonctionnement et d'investissement.
- Ouverture de crédits d'investissement dans la limite de 25 % de ceux inscrits au budget primitif 2025, soit 100 000 €, afin de pouvoir payer les factures d'investissement intervenant avant le vote du prochain budget.
- Renouvellement, pour 3 ans, de la convention proposée par la CCI pour le poste d'animateur des UCIA du Pays de Falaise. Coût annuel pour la Commune : 2 700 € HT pour 2026, 2 781 € HT pour 2027, 2 823 € HT pour 2028.
- Autorisation d'ouverture exceptionnelle des commerces de Potigny les dimanches 11 janvier, 1<sup>er</sup> février, 28 juin, 12 juillet, 9 août, 6, 13, et 20 décembre 2026.
- Confirmation de cession des parcelles communales cadastrées D n° 518, 519, 520 et 522, pour une superficie totale de 1 057 m<sup>2</sup>, en vue de la construction du futur cabinet de kinésithérapie Rue du Village. Prix net vendeur : 35 000 €.
- Abrogation et modification de la délibération du 26 février 2015, relative à l'acquisition, par la Commune, des parcelles B n° 1295 et 1297 (Chemin d'Aisy).
- Approbation de la modification statutaire du Syndicat Intercommunal du Bassin Minier, permettant l'installation de professionnels de santé dans les Grands Bureaux de la Mine.

### **Questions diverses :**

- état de dégradation des trottoirs de l'entrée Nord (M<sup>me</sup> Prosper) ;
- question d'un administré assistant à la séance : utilisation des locaux du futur Pôle Culturel par l'association « L'Espérance ».

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/061**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

**Objet :**  
INFORMATION AU  
TITRE DE LA  
DELEGATION DE  
SIGNATURE.

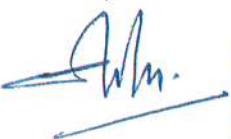
Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- Le contrat de recrutement proposé par la Société JOBERGROUP pour la recherche de personnel médical.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/062**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
TARIFS CANTINE  
MUNICIPALE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe le prix des repas de la cantine municipale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, comme suit :

- enfant de Potigny	4,85 euros
- enfant de l'extérieur et AVS	5,95 euros
- repas spéciaux (PAI)	2,00 euros
- repas sans réservation	10,00 euros
- repas enseignant	6,60 euros
- adulte	8,65 euros

Décisions prises à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/063**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :  
TARIFS SUVEZ.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les différents tarifs communaux du Suvez, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

Location Salle du Suvez

Habitants de Potigny :

- repas	310,00
- repas froid (sans vaisselle)	250,00
- vin d'honneur	125,00

Habitants de l'extérieur :

- repas	430,00
- repas froid (sans vaisselle)	270,00
- vin d'honneur	175,00
- Mise à disposition aux associations locales	40,00
- Frais de chauffage	120,00
- Lave-vaisselle	35,00
- Vidéoprojecteur	50,00
- Vente-exposition	360,00
- Vente-dégustation et expositions locales	185,00
- Acompte à la réservation	90,00
- Caution	500,00

(Le remplacement de vaisselle sera facturé conformément aux tarifs détaillés en annexe à la présente délibération)

Location Gîte du Suvez

- Week-end (2 jours/2 nuits)	475,00
- exclusivité	18,00
- par personne et par nuit	18,00
- Semaine	
- exclusivité	390,00
- par personne et par nuit	18,00
- Location groupe (enfants/accompagnateurs)	
- enfant par nuit	10,00
- accompagnateur par nuit (1 gratuité pour 4)	18,00
- Location draps (la paire)	4,00

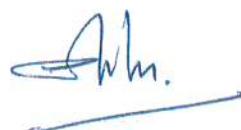
- Caution ménage	110,00
- Caution à l'arrivée	820,00
- Electricité	0,30

Les tarifs 2026 s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les tarifs appliqués pour les contrats signés avant cette date, sont ceux de l'année précédente.

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

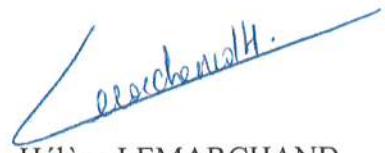
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

**Tarifs Casse Salle du Suvez et Gite**

au 1<sup>er</sup> janvier 2026

	<b>Salle du Suvez</b>	<b>Gite</b>
Coupe à champagne	1,47 €	
Verre 15 cl, 19 cl	1,47 €	2,39 €
Verre enfant	1,05 €	1,92 €
Verre à liqueur	0,64 €	
Verre apéritif	1,26 €	
Assiette à dessert	2,10 €	4,00 €
Assiette	2,94 €	4,79 €
Couvert	1,05 €	2,08 €
Cuillère à café	0,52 €	1,92 €
Couvert service	3,15 €	4,48 €
Couteau à pain / Ciseaux / d'office	15,75 €	8,69 €
Tasse à café	2,10 €	4,00 €
Sous tasse	1,05 €	
Bol		5,28 €
Sucrier / ramaquin	2,41 €	
Décapsuleur	2,10 €	3,01 €
Tire-bouchon	4,20 €	3,01 €
Louche / Ecumoire / Fouet...	10,50 €	5,43 €
Economie / Boule à glace	4,20 €	2,72 €
Ouvre-boîte	23,10 €	2,72 €
Broc à café en inox	15,75 €	16,00 €
Broc / Carafe en verre	3,15 €	3,68 €
Dessous de plat		10,50 €
Vase	26,25 €	
Corbeille à pain	6,30 €	5,59 €
Salière / poivrière	1,36 €	2,72 €
Plateau	6,30 €	6,40 €
Planche à découper	24,15 €	23,68 €
Essoreuse à salade	131,25 €	127,57 €
Passoire	63,00 €	3,68 €
Saladier	5,25 €	5,35 €
Plat inox	10,50 €	7,35 €
Faitout à café en grès	31,50 €	
Poêle	36,75 €	31,53 €
Casserole 14/16	21,00 €	34,73 €
Casserole 20	26,25 €	38,57 €
Casserole 24/28	42,00 €	44,01 €
Faitout + couvercle	157,50 €	140,85 €
Plat à rôtir	126,00 €	
Plaque plafond	20,00 €	20,00 €

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/064**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
TARIFS  
EMPLACEMENTS.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les différents tarifs communaux, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

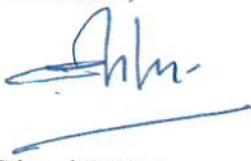
- Droits de place	
Marché (le mètre linéaire)	1,00
Camion-vente (par jour)	60,00
- Stationnement	
Caravane, manège, cirque (par jour)	2,50

Décisions prises à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,

  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,

  
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/065

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

### Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
TARIFS GARDERIE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de la Garderie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

0,70 euro par quart d'heure et par enfant

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

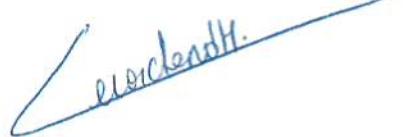
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/066**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**

TARIFS FUNÉRAIRES.

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs funéraires, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- Concession perpétuelle	320,00
- Concession trentenaire renouvelable	220,00
- Dispersion des cendres et gravure	180,00

Décisions prises à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/067**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
**DECISION**  
**MODIFICATIVE**  
**BUDGETAIRE N° 2.**

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications budgétaires suivantes :

Section fonctionnement

Articles	Chapitres	Libellés	Montants
Article 60 623	011	Alimentation	1 500 €
Article 60 632	011	Fournitures petit équipement	4 000 €
Article 60 636	011	Vêtements de travail	300 €
Article 60 68	011	Autres fournitures	600 €
Article 613	61/62	Locations	1 500 €
Article 61 551	61/62	Matériel roulant	2 400 €
Article 62 16	012	Autres personnels extérieur	4 000 €
Article 622	61/62	Rémunérations d'intermédiaire	15 000 €
Article 624	61/62	Transport de biens	700 €
Article 65 748	65	Autres personnes droits privés	1 000 €
Article 62 18	012	Autres personnels extérieurs	10 000 €
Article 633	012	Impôts et taxes / rémunérations	1 000 €
Article 64 11	012	Personnel titulaire	20 000 €
Article 64 50	012	Charges Sécurité sociale	30 000 €
Article 64 168	012	Autres contributions	-25 000 €
Article 6558	65	Participation Synd. Bassin Minier	15 000 €
Article 65 888	65	Autres	-82 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>

Section d'investissement

Article 2132	21	Immeuble de rapport	70 000 €
Article 2138	21	Autres constructions	-70 000 €
Article 165	16	Dépôts et cautionnements	1 000 €
Article 2116	21	Cimetières	10 000 €
Article 2138/107	21	Autres constructions	-11 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>0 €</b>

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/068**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
**OUVERTURE DU QUART D'INVESTISSEMENT.**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que « *le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent (dépenses totales, déduction faite de celles imputées aux chapitres 16 et 18), sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal* »,

Considérant que les montants de l'affectation des crédits ainsi utilisés doivent être précisés,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement du budget principal de l'exercice 2025, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement,

INDIQUE le montant et l'affectation de ces crédits :

Chapitre	Article	Libellé	Montants TTC
20	203	Frais d'études	10 000 €
21	212	Agencement de terrains	10 000 €
	2132	Immeubles de rapport	20 000 €
	2188	Autres	10 000 €
23	231	Immobilisations corporelles	50 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>100 000 €</b>

PRECISE que ces opérations seront reprises au Budget Primitif 2026.  
Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE NORD  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/069

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard, M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**

DYNAMISATION DU  
COMMERCE SUR LE  
TERRITOIRE DU  
PAYS DE FALAISE.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 11 juin 2008, la Commune a accepté un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen, les UCIA de Falaise et de Potigny, ainsi que la Ville de Falaise.

En vertu de cette contractualisation, un coordinateur a été recruté par la CCI afin d'assurer des missions d'animation, d'accompagnement et de communication visant la dynamisation du commerce et de l'artisanat. La Commune de Potigny participe financièrement au salaire de cet agent.

Compte-tenu des résultats très positifs obtenus dans le cadre de cette opération, Monsieur le Maire propose de prolonger le partenariat mis en place en signant une nouvelle convention de trois ans avec la CCI (à compter du 2 janvier 2026), impliquant pour la Commune une contribution financière annuelle de 2 700 € HT en 2026, 2 781 € HT en 2027 et 2 823 € HT en 2028 (payable à la CCI Caen-Normandie sur présentation de facture).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur ce montant et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/070**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**

OUVERTURES  
DOMINICALES DES  
COMMERCES DE  
POTIGNY POUR  
L'ANNEE 2026.

Vu l'article L.3132-26 du Code du Travail,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
AUTORISE l'ouverture exceptionnelle, pour l'année 2026, des commerces de détail alimentaires et non alimentaires de Potigny les dimanches suivants :

- 11 janvier
- 1<sup>er</sup> février
- 28 juin
- 12 juillet
- 9 août
- 6 décembre
- 13 décembre
- 20 décembre

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE  
**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

## DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/071

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

### Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

### Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

### Objet :

VENTE PARCELLES  
COMMUNALES  
SECTION D n° 518,  
519, 520 et 522 (cabinet  
kinésithérapie).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la cession de terrains provenant de la succession PERROTTE.

La cession concerne une superficie de 1 057 m<sup>2</sup> issue de la division de la parcelle cadastrée D n° 450 pour 1 023 m<sup>2</sup>, nouvellement cadastrée D n° 519 pour 9a 02ca, D n° 520 pour 42 ca, D n° 522 pour 79 ca et la division de la parcelle D n° 271 nouvellement cadastrée D n° 518 pour 34 ca.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à destination de spécialistes kinésithérapeutes et de deux emplacements pour des parkings. Les porteurs du projet sont Madame DOUCHET Clémentine et Monsieur ADAM Hugo, domiciliés Rue du Village à Bons-Tassilly.

Le prix de cession de ces terrains a été fixé à 35 €/m<sup>2</sup>, soit 36 995 €, ramené à 35 000 € après négociation.

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de France Domaines en date du 22/08/2024,

Considérant l'intérêt du projet pour la Commune,

- Approuve la cession à Madame DOUCHET et Monsieur ADAM des parcelles décrites ci-dessus, aux conditions précitées ;
- Précise que :
  - les frais de bornage seront à la charge des acquéreurs ;
  - la superficie sera définitivement fixée à l'issue du bornage, sans qu'il soit nécessaire de délibérer à nouveau ;
  - les acquéreurs se chargeront de la viabilisation de la parcelle, ainsi que de la création d'une voirie provisoire ;
  - la rédaction de l'acte de vente sera confiée à l'office notarial de Louvigny, Maître JOUBERT et/ou Cabinet ORCA, Maître FISCHER, Notaire à Falaise.

- Autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente authentique et tout autre document relatif à ce dossier.

Décision prise à l'unanimité.

**La présente délibération abroge la délibération n° 2024/082 du 18 décembre 2024.**

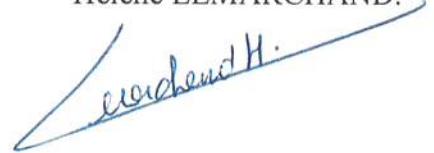
---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE NORD

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/072**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**  
CESSION PARCELLE,  
Mme KEPA-BOHÈME.

Monsieur le Maire propose l'acquisition de deux parcelles appartenant à Madame KEPA-BOHÈME Marie-Laure, selon les conditions suivantes :

- cession gratuite à la Commune par Madame KEPA-BOHÈME des parcelles cadastrées B n°1297 (25 m<sup>2</sup>) et B n°1295 (4 m<sup>2</sup>) ;
- frais de bornage et d'acte notarié à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cet échange dans les termes énoncés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer les documents relatifs à cette affaire ainsi que l'acte correspondant qui sera établi par Maître DUBOURG, Notaire à Falaise.

Décision prise à la majorité.

(Monsieur KEPA Gérard n'a pas pris part au vote).

**La présente délibération abroge la délibération n° 2015/006 du 26 février 2025.**

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN  
CANTON DE FALAISE

**VILLE DE POTIGNY**

DATE DE CONVOCATION  
03.12.25

DATE D'AFFICHAGE  
03.12.25

NOMBRE DE CONSEILLERS  
En exercice : 18  
Présents : 15  
Votants : 18

**DELIBERATION MUNICIPALE n° 2025/073**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le huit décembre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne, M<sup>me</sup> BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène, M<sup>me</sup> KNEDLIK Thérèse, M<sup>me</sup> KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M<sup>me</sup> FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle, M. FAUCHER Ludovic, M. MARIE Jean-Baptiste.

Absents votant par procuration :

M. BÉREL Daniel avait donné procuration à M. KEPA Gérard,  
M<sup>me</sup> DUNBAR Annick avait donné procuration à M<sup>me</sup> PROSPER Isabelle,  
M<sup>me</sup> BESANÇON Anne-Gwenaëlle avait donné procuration à M<sup>me</sup> MAOUNOURY Maryvonne.

M<sup>me</sup> LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

**Objet :**

MODIFICATION DES  
STATUTS DU SIVOM  
DU BASSIN MINIER.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes,

Vu la délibération n° 2025/006 du 1<sup>er</sup> décembre 2025 du Syndicat Intercommunal du Bassin Minier portant modification de ses statuts ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du Syndicat comme suit :

Article 1<sup>er</sup> – L'article 2 de l'arrêté constitutif du SIVOM du bassin Minier modifié par arrêté du 19/10/2007 est modifié comme suit :

*« Le Syndicat peut mettre à disposition ou donner en location tout ou partie de ses bâtiments à des professionnels de santé et à des professions paramédicales, afin de sauvegarder l'offre de soins sur le territoire du bassin de vie. »*

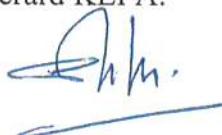
Article 2 – Les autres dispositions statutaires demeurent inchangées.

Décision prise à l'unanimité.

---

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le neuf décembre deux mille vingt-cinq.

Le Maire,  
Gérard KEPA.





La Secrétaire de séance,  
Hélène LEMARCHAND.



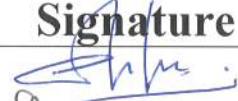
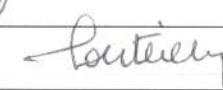
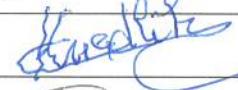
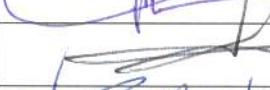
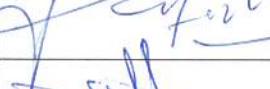
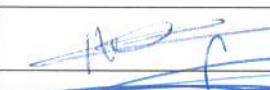
COMMUNE DE POTIGNY

**Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 8 décembre 2025

N°	Objet	Visa Préfecture
2025/061	Information au titre de la délégation de signature	09/12/2025
2025/062	Tarifs cantine municipale	09/12/2025
2025/063	Tarifs Suvez	09/12/2025
2025/064	Tarifs emplacements	09/12/2025
2025/065	Tarifs garderie	09/12/2025
2025/066	Tarifs funéraires	09/12/2025
2025/067	Décision modificative budgétaire n° 2	09/12/2025
2025/068	Ouverture du quart d'investissement 2025	09/12/2025
2025/069	Renouvellement convention UCIA/CCI	09/12/2025
2025/070	Ouvertures dominicales des commerces pour 2026	09/12/2025
2025/071	Vente terrains cabinet kinésithérapeutes (Rue du Village)	09/12/2025
2025/072	Abrogation délibération n° 2015/006 du 26/02/2015	09/12/2025
2025/073	Modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin Minier	09/12/2025

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	
LEMARCHAND Hélène	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
BENOIT Dominique	
DEFENOUILLERE Jean-Yves	
GASNIER Jean-Marie	
GEFFROY Jean-Claude	
FICHET-de-CLAIRFONTAINE M.-Neige	
PROSPER Isabelle	
FAUCHER Ludovic	
MARIE Jean-Baptiste	